

LE CONTEXTE

Les prochaines réglementations imposeront une étanchéité à l'air des bâtiments de plus en plus stricte ; il devient donc essentiel d'avoir un système de ventilation très performant.

Tout d'abord, un système doit être bien conçu pour optimiser le confort et la qualité de l'air intérieur mais il faut qu'il soit également correctement mis en œuvre avec du matériel de qualité et adapté.

De cette installation dépendent plusieurs critères importants, qu'ils soient thermiques, acoustiques, de confort et de qualité de l'air.

RÉSUMÉ COURT

L'étanchéité à l'air devenant de plus en plus importante pour se rapprocher des critères des constructions passives, il faut donc un "système pulmonaire" fonctionnel pour que les occupants des bâtiments puissent respirer sainement et vivre dans de bonnes conditions. Cette formation a pour but de transmettre les bons gestes pratiques pour la mise en œuvre d'un système de ventilation performant et fonctionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, le participant saura :

- Positionner les bouches de VMC
- Exécuter un réseau de ventilation étanche
- Réaliser correctement les passages techniques
- Régler un système de VMC
- Effectuer une mise en service
- Réaliser l'entretien du réseau

PUBLICS CONCERNÉS

Architecte, bureau d'étude, maître d'ouvrage, entreprises, maîtres d'œuvre, ventiliste... et tous les professionnels du bâtiment.

PRÉ-REQUIS

Etre architecte, ingénieur ou technicien du bâtiment avec une expérience en construction et/ou en réhabilitation. Il est recommandé d'avoir suivi le module de formation "Concevoir un système de ventilation" ou de savoir dimensionner un système de ventilation.

PÉDAGOGIE



20/11/2020

INSTALLER UN SYSTEME DE VENTILATION, les bons gestes



1 journée avec rappels théoriques sous forme d'exposé et de vidéo-projections, et essentiellement des exercices pratiques de mise en œuvre sur plateau technique.

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement par demi journée - Attestations de présence et de fin de formation. Attestation de validation des acquis.

PROGRAMME

Introduction : Rappel des fondamentaux

Rappel théorique sur la conception d'un réseau de VMC Exercice théorique de mise en condition pour les exercices pratiques.

Présentation des différents ateliers

Mise en pratique sur différents ateliers

Traversée de membrane 'étanchéité Mise en œuvre des bouches de ventilation Mise en place d'un réseau de ventilation Mise en place d'une installation complète Mise en service d'une installation

Questions et bilan de la formation

INTERVENANTS

Cédric ROSA, thermicien, société THERM'AIR

Véronique GALMICHE, architecte, modératrice CLASSE 4

ORGANISME DE FORMATION

CLASSE 4 - 12 grande rue, 55140 BUREY-LA-CÔTE

"déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41 55 00330 55 auprès du préfet de région lorraine".

Organisme référencé au DATA DOCK - Siren : 493 114 375 - APE : 8559A - Société Coopérative à Responsabilité Limitée régie par la loi du 10 septembre 1947

CONTACT

Inscription jusqu'au 10 novembre 2020. Véronique Galmiche, associée gérante | 03 29 90 86 00 | vega.architecte@free.fr



20/11/2020

INSTALLER UN SYSTEME DE VENTILATION, les bons gestes



DATE(S) FORMATION

vendredi 20 novembre 2020

DURÉE DE LA FORMATION ET HORAIRES

1 journée de 7 heures | De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

LIEU DE LA FORMATION

ECUREY Pôles d'Avenir, 1 rue de l'Abbaye 55290 MONTIERS-SUR-SAULX. Les salles et ateliers sont accessibles aux PMR.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation s'élève à 360 € (Net de taxe) *

* Repas non compris



20/11/2020

INSTALLER UN SYSTEME DE VENTILATION, les bons gestes



FICHE D'INSCRIPTION

ORGANISME

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Activité :

N° siret :

Organisme collecteur ou paritaire agréé :

(fond d'assurance formation)

Courriel :

Effectifs :

Code NAF :

PARTICIPANT

Civilité :

Nom :

Qualification :

Courriel au sein de l'organisme :

Régime alimentaire spécifique :

Niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Coût pédagogique	360 €
Repas jour 1	20 €
Total	380 €

Je m'inscris à la formation "INSTALLER UN SYSTEME DE VENTILATION, les bons gestes" (vendredi 20 novembre 2020) et je joins un chèque de 380 € net de taxe à l'inscription.

j'accepte de recevoir des informations concernant les formations de Classe 4

Bon pour accord, à le Signature et cachet :

Un contrat de formation sera établi après inscription et versement du montant de la formation.

Annulation de l'inscription Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total de la formation. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité. En cas de dédit par l'employeur consécutif à un cas de force majeure justifié, CLASSE 4 se réserve le droit de facturer 50% du montant total de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.